

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Groupama s'engage à rendre son site web accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions prévus au sein de son [schéma pluriannuel](#).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier>

ÉTAT DE CONFORMITÉ

www.groupama-am.com/fra/fr/particulier est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités sont énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité au RGAA 4.1.2 réalisé par la société [Temesis](#) révèle que :

- 31,58% des critères RGAA sont respectés.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **24**
- Nombre de critères non conformes : **52**
- Nombre de critères non applicables : **30**

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non conformité

Liste des critères non conformes :

- 1.1 - Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- 1.2 - Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.3 - Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 1.4 - Pour chaque image utilisée comme CAPTCHA ou comme image-test, ayant une alternative textuelle, cette alternative permet-elle d'identifier la nature et la fonction de l'image ?

- 1.6 - Chaque image porteuse d'information a-t-elle, si nécessaire, une description détaillée ?
- 1.8 - Chaque image texte porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?
- 3.1 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- 3.2 - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 - Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- 4.2 - Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une transcription textuelle ou une audiodescription synchronisée, celles-ci sont-elles pertinentes (hors cas particuliers) ?
- 4.8 - Chaque média non temporel a-t-il, si nécessaire, une alternative (hors cas particuliers) ?
- 4.12 - La consultation de chaque média non temporel est-elle contrôlable par le clavier et tout dispositif de pointage ?
- 4.13 - Chaque média temporel et non temporel est-il compatible avec les technologies d'assistance (hors cas particuliers) ?
- 5.1 - Chaque tableau de données complexe a-t-il un résumé ?
- 5.3 - Pour chaque tableau de mise en forme, le contenu linéarisé reste-t-il compréhensible ?
- 5.4 - Pour chaque tableau de données ayant un titre, le titre est-il correctement associé au tableau de données ?
- 5.6 - Pour chaque tableau de données, chaque en-tête de colonnes et chaque en-tête de lignes sont-ils correctement déclarés ?
- 5.7 - Pour chaque tableau de données, la technique appropriée permettant d'associer chaque cellule avec ses en-têtes est-elle utilisée (hors cas particuliers) ?
- 5.8 - Chaque tableau de mise en forme ne doit pas utiliser d'éléments propres aux tableaux de données. Cette règle est-elle respectée ?
- 6.1 - Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 6.2 - Dans chaque page web, chaque lien, a-t-il un intitulé ?
- 7.1 - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.3 - Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- 7.5 - Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?
- 8.2 - Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié (hors cas particuliers) ?
- 8.6 - Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
- 8.7 - Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.9 - Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?

- 9.1 - Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.2 - Dans chaque page web, la structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- 9.3 - Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 10.1 - Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.2 - Dans chaque page web, le contenu visible porteur d'information reste-t-il présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.3 - Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.4 - Dans chaque page web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins (hors cas particuliers) ?
- 10.6 - Dans chaque page web, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
- 10.7 - Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- 10.8 - Pour chaque page web, les contenus cachés ont-ils vocation à être ignorés par les technologies d'assistance ?
- 10.9 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.11 - Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans avoir recours soit à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256 px, soit à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320 px (hors cas particuliers) ?
- 10.12 - Dans chaque page web, les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité (hors cas particuliers) ?
- 10.13 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface sont-ils contrôlables par l'utilisateur (hors cas particuliers) ?
- 10.14 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
- 11.1 - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.5 - Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- 11.9 - Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
- 11.10 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.13 - La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- 12.6 - Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?

- 12.7 - Dans chaque page web, un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?
- 12.8 - Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
- 13.3 - Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?

Dérogations pour charge disproportionnée

Liste des contenus non accessibles, dérogés pour charge disproportionnée : aucun

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018 ;
- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle :
 - bandeau cookie
 - lecteur youtube

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 04 mars 2024.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- NVDA 2023.4, Firefox 120
- Jaws 2023, Firefox 120
- VoiceOver, Safari

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- WCAG contrast checker
- HeadingsMap

- Web developer
- ARC Toolkit

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier>
2. Contact :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/contact>
3. Mentions légales :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/information-legales>
4. Données personnelles :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/politiques-de-protection-des-donnee-personnelles>
5. Expertises :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/expertises>
6. Actualités :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/actualites>
7. Actualités - article :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/actualites/article/groupama-asset-management-etoffe-sa-gamme-de-fonds-performance-absolue>
8. Actualités - vidéo :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/actualites/video/gestion-diversifiee-groupama-selection-isr-prudence-arbitrages-perspectives>
9. Groupama AM :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/groupama-am>
10. Finance durable :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/finance-durable>
11. Carrière :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/carriere>
12. Fonds :
<https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/nos-fonds>
13. Fond AMERI-GAN ID : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/products/fr0000099939>
14. Résultat de recherche : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/recherche/resultats-de-recherche>
15. Documentation réglementaire : <https://www.groupama-am.com/fra/fr/particulier/documentation-reglementaire>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Envoyer un message

- <https://groupamaam.comfra/fr/institutionnel/contact>
- <https://groupama-am.comfra/fr/intermediaire/contact>
- <https://groupama-am.comfra/fr/particulier/contact>
- Contacter le Service Communication

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site web un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07